

Fiche de données sécurité

Allume Feu Liquide (à base de kérosène)

Version: 1/Fr

Date de la version: 01/01/12

1 IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

| | |
|---------------------------------------------|---------------------------------------------|
| NOM DU PRODUIT: | Allume feu Liquide (à base de kérosène) |
| Utilisation: | Allume feu |
| FOURNISSEUR: | SCANDINAVIAN TOBACCO GROUP FRANCE |
| Nom : | Le Capitole – 55 rue des Champs Pierreux |
| Adresse: | 92 000 NANTERRE |
| Téléphone: | 01 55 17 72 50 Horaires : 9h-17h30 |
| Fax: | 01 55 17 72 72 |
| E-mail: | |
| Personne à contacter: | Claire Carjuzaa |
| Numéro ORFILA (Centres anti-poison France): | 01 45 42 59 59 |

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

- 2.1 Directive 67/548/CE et la directive 1999/45/CE
Ce produit a été classé conformément à la directive 67/548/CEE et la directive 199945/EC, en adaptant les exigences du règlement (CE) n°1907/2006 (règlement REACH)
Xn: Nocif: Peut provoquer le cancer des poumons en cas d'ingestion
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
Règlement CLP 9EC) n°1272/2008
Classification de ce produit a effectuée conformément au règlement CLP (CE) n°1272/2008
Asp. Tox 1: Dangereux si inhalé Catégorie 1
- 2.2 Éléments d'étiquetage
La directive 67/548 // CE et la directive 1999/45/CE:
Conformément à la législation, les éléments de l'étiquette sont les suivantes:

- Phases R:
R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
Exposition R66 répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
- Phases S:
S1 / 2 Conserver sous clé et hors de la portée des enfants
S23 Ne pas respirer les vapeurs et les embruns
S24 En cas d'incendie, utiliser la puissance polyvalente ABC
S61 Eviter le rejet dans l'environnement, se référer aux fiches de données instructions spéciales / la sécurité
S62 En cas d'ingestion ne pas faire vomir: consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'étiquette et le récipient.

3 COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

| Substance | N° CAS | EINECS No. | Symbole | Phrase de risque |
|---------------------------|------------|------------|---------|------------------|
| Kerosene sans odeur >100% | 64742-47-8 | 265-149-8 | Xn | R65, Règlement |

1272/2008 ASP.1 H304-danger

Information complémentaire : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16

4 PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux: rincer abondamment avec de l'eau. Si l'irritation persiste contacter un médecin.

Contact avec la peau : : Laver avec de l'eau et du savon, rincer abondamment.

Ingestion: : laver soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne pas se faire vomir. Contacter un médecin.

Inhalation: Sortir à l'air libre . Contacter un médecin si le symptôme persiste.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié : CO2, poudre sèche, mousse AFFF, mousse résistant à l'alcool et eau pulvérisée.

Pour des raisons de sécurité, produit d'extinction déconseillé : jet d'eau

Equipement de protection: porter un appareil respiratoire pour les incendies de grande ampleur.

Information complémentaire : Refroidir la surface menacée en pulvérisant de l'eau. Il faut faire appel à un personnel entraîné pour gérer les incendies importants.

6 MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Mesures de précaution individuelles : s'assurer que toutes les sources d'inflammations ont été éliminées.

Mesures de protection environnementale : ne pas laisser le produit s'écouler dans les systèmes d'évacuation, ni dans les cours d'eau.

Méthodes de nettoyage/récupération : éviter tout contact prolongé. Stocker à l'écart de toute source inflammable. Récupérer le produit dans des contenants appropriés pour l'élimination ultérieure.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Précaution à prendre pour la manipulation : conserver dans l'emballage d'origine.

Prévention des incendies et des explosions : supprimer toute source d'ignition et ne pas fumer.

Conditions d'entreposage : Stocker dans un endroit frais et sec et bien aéré. Conserver l'emballage scellé. Conserver à l'écart de toute source d'ignition and d'agents oxydants puissants.

8 CONTROLE DE L'EXPLOSION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs limite d'exposition : Du fait de la liaison des substances par le procédé de polymérisation, il n'y a aucune limite d'exposition pour ce produit. Stocker et manipuler dans un espace bien ventilé. Eviter le contact prolongé.

Contrôles : le produit doit être conservé dans son emballage d'origine et à une température ambiante dans l'entrepôt.

Protection personnelle : Il n'est pas nécessaire d'avoir une protection lors de manipulation du produit dans son emballage. Lors de manipulation pendant de longues périodes, porter des gants imperméables tels que Ultranitrite 492 avec un délai de rupture de 480 minutes. Après tout contact avec le produit, se laver les mains.

9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Pour une information complète voir la fiche produit.

apparence:

Etat physique à 20 ° C: Liquide

Couleur Clair Odeur: Légère odeur de pétrole

Volatilité: Point d'ébullition à la pression atmosphérique: 220 oC

Pression de vapeur à 20 ° C: 125 Pa

Pression de vapeur à 50 ° C: 658 Pa (1 kPa)

Taux d'évaporation à 20 ° C: non applicable *

Description du produit:

Densité à 20 ° C: 796 kg/m³

Densité relative à 20 ° C: 0,796

Viscosité dynamique à 20 ° C: 3,7 cP

Viscosité cinématique à 20 ° C: 4,65 cSt

Viscosité cinématique à 40 ° C: non applicable *

Concentration: 100%

inflammabilité:

Point d'éclair: 68oC non inflammable

Température d'auto-inflammation: non applicable *

Limite inférieure d'inflammabilité: 0,6% volume

Limite supérieure d'inflammabilité: 7% du volume

10 STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité : conditions à éviter : Le produit est stable

Produits à éviter : tenir le produit à l'écart de toute source d'ignition ou de forte chaleur

Produit de décomposition dangereux : Selon les conditions de décomposition des mélanges complexes de produits chimiques peuvent être dégagés, comme le monoxyde de carbone et autres composés organiques

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques:

Les informations expérimentales concernant les propriétés toxicologiques du mélange lui-même ne sont pas disponibles

Implications dangereuses pour la santé:

En cas d'exposition répétitive, prolongée ou à des concentrations supérieures à celles recommandées par l'exposition professionnelle

Limites, il peut entraîner des effets néfastes sur la santé en fonction des voies d'exposition:

- A. - Ingestion:
Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits, car il ne contient pas de substances classées comme dangereuses pour la consommation. Pour plus d'informations, voir paragraphe 3.

- B.- Inhalation:
Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits, car il ne contient pas de substances classées comme dangereuses pour l'inhalation. Pour plus d'informations, voir paragraphe 3.
- C.- Le contact avec la peau et les yeux:
Conformément à la directive et la directive 67/548/CE L999/45/CE, le produit n'est pas classé comme dangereux pour le contact cutané avec des effets aigus, irréversibles ou chroniques, car il ne contient pas de substances classées comme dangereuses pour le contact cutané. Pour plus d'informations, voir paragraphe 3.
- D. – Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxicités pour la reproduction):
Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits, car il ne contient pas de substances classées comme dangereuses pour les effets mentionnés. Pour plus d'informations, voir chapitre 3.
- E. - Sensibiliser les effets:
Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits, car il ne contient pas de substances classées comme dangereuses avec effets sensibilisants. Pour plus d'informations, voir chapitre 3.
Exposition toxicité pour certains organes cibles
- F. - (STOT)-temps:
Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits, car il ne contient pas de substances classées comme dangereuses pour cet effet. Pour plus d'informations, voir chapitre 3.
Exposition toxicité pour certains organes cibles G-(STOT) répétée:
Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits, car il ne contient pas de substances classées comme dangereuses pour cet effet. Pour plus d'informations, voir chapitre 3.
- H. - Risque d'aspiration:
La consommation d'une dose considérable peut provoquer des dommages pulmonaires.
D'information toxicologique spécifique sur les substances:
Non disponible

Ne pas hésiter à contacter un médecin si nécessaire

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Effets toxiques :

La dispersion du produit dans l'eau, peut libérer le carburant, ce qui peut être nocif pour les organismes aquatiques.

13 INFORMATIONS SUR LA DESTRUCTION

L'élimination des déchets recommandée: La méthode recommandée est le recyclage ou l'incinération dans une installation agréée.

Emballages non nettoyés: Peut contenir de petites quantités de produit inflammable aussi il est nécessaire d'éviter les sources d'inflammation.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Ce produit n'est pas réglementé pour le transport (ADR / RID, IMDG, IATA)

15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Sécurité, Santé et Réglementations environnementales / législation particulières à la substance ou du mélange:

- Substances candidates à l'autorisation en vertu de l'(CE) 190 712 006 (REACH): non applicable
- (CE) 203 712 000 du règlement, sur les substances qui appauvrissent la couche d'ozone: non applicable
- Substances actives pour lesquelles une décision de non-inscription sur l'annexe I ou IA de la directive 98181EC : non applicable
- (CE) 689/2008 du règlement, en ce qui concerne l'importation et l'exportation de produits chimiques dangereux: non applicable
- Etiquetage supplémentaire (annexe XVII, REACH) :
Juste une gorgée d'allume-feu peut entraîner des lésions pulmonaires mortelles
- Dispositions spécifiques en matière de protection des personnes ou l'environnement:
Il est recommandé d'utiliser les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité pour évaluer les risques circonstanciels et d'établir les mesures de prévention des risques nécessaires pour la manipulation, l'utilisation, le stockage et l'élimination de ce produit.
- **Contient** : Kérozène (CAS 64742-81-0, EINECS 265-184-9)

Ces indications sont fondées sur l'état de nos connaissances actuelles et ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

16 AUTRES INFORMATIONS

Législation relative à la fiche de données de sécurité:

Cette fiche de données de sécurité a été conçue conformément à l'annexe II-Guide d'élaboration des fiches de données sécurité : Règlement (CE) lto L90712006

Le texte des phrases R considéré dans le paragraphe 3: La directive 67 IS4eIEC et la directive 1999I45IECt

R65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion : Règlement CLP (CE) n ° I272I200A,

Asp. Tox. 1: H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Conseils en matière de formation: Une formation minimale est recommandé pour prévenir les risques

industriels pour le personnel à l'aide de ce produit, afin de faciliter leur compréhension et l'interprétation de cette fiche de données de sécurité, ainsi que l'étiquette sur le produit.

Principales sources bibliographiques:

<http://ecb.jrc.ec.europa.eu/SIAE>

<http://echa.europa.eu>

<http://eur-lex.europa.eu>

Approuvé par: J Harrison

Date 01/01/2012